

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Dominique-Savio le jeudi 30 novembre 2023, à 18h30

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard	X	
Mme Elodie Deland	X	
Mme Julie Filion	X	
Mme Sonia Fortin	X	
M. Simon Fortin	X	
Mme Valérie Gagnon	X	
Mme Ruth Gilbert	X	
Mme Kristina Gravel	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
Mme Marie-Ève Gagnon	X	
M. Antoine Laflamme	X	
M. Jean-Baptiste Lévêque	X	
M. Serge Lévesque	X	
M. Grimot Nana		
Mme Charlotte Pozzi		X
M. Erick Sullivan	X	
Mme Katy Tremblay remplacer par Valérie Lavoie		X

Membres de la communauté	Présent	Absent
Mme Marie-Sophie Bertrand	X	
M. Marc-Olivier Bouchard	X	

Direction	Présent	Absent
Mme Geneviève Dufour	X	

1. Mot de bienvenue

Mme Geneviève Dufour souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-23-24/21

L'adoption est proposée par M. Erick Sullivan et secondée par Mme Ruth Gilbert.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023 et suivis

Mme Geneviève Dufour procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

Un retour sur la COOP de l'Affluent est effectué. L'entreprise nous confirme que ce qui est écrit et inscrit sur la page Internet est tenu pour compte en totalité. Les membres du CÉ ont donc consenti à ce que les jeunes des écoles puissent y vivre des activités dans ces conditions.

L'adoption est proposée par Mme Marie-Noëlle Bouchard et secondée par Mme Valérie Gagnon

Points de suivi : activité sportive demandée pour une sortie à PRSF. Une lettre est jointe pour informer que ce qui se trouve sur le site internet est bien réel. L'importance de la sécurité des enfants est très à propos.

CE-23-24/22

4. Démission de Mme Charlotte Pozzi – membre en tant que parent Forget

La direction explique que le CÉ a reçu une démission. Elle explique les raisons qui ont mené à cette démission et elle effectue un rappel important de respecter le cadre de chacun dans les interventions effectuées pendant la séance d'un conseil d'établissement. Mme Dufour nomme que les règles de régie interne ont été retravaillées en ce sens nous permettant ainsi d'avoir une compréhension commune.

Il est discuté que la présidente, au nom du CÉ, effectuera une lettre de remerciement qui sera transmise à Mme Charlotte Pozzi pour son implication depuis des années dans l'école.

Mme Valérie Lavoie, substitut, est maintenant la personne qui remplacera Mme Charlotte Pozzi. À l'unanimité elle est élue par les parents.

5. Règles de régie interne – modifications proposées

Ajout : Fonctionnement et considérations éthiques

Rôles et responsabilités

Ce-23-24/23

M. Erick Sullivan nous explique les nuances juridiques à 3.1 entre prescrit par le ministère et la loi. Il précise que la loi est plus importante et a préséance. Il est soulevé l'importance de suivre la trajectoire pour les questions et interrogations du public et en tant que représentant.

Mme Geneviève Dufour explique l'ajout au point 2 sur le fonctionnement et les considérations éthiques. La direction explique que ces ajouts sont des attentes globales, mais qu'étant donné certains événements et situations vécues, la présidente, en collaboration avec la direction par intérim, ont jugé bon et pertinent de le mettre en surface dans nos règles de régie interne pour se rappeler que nous y accordons une importance ajoutée au conseil d'établissement. Il est soulevé par la direction que tout se dit, mais qu'il y a une manière de le faire.

La direction explique le point 3 des rôles et responsabilités de chacun. L'article de la LIP (Loi sur l'instruction publique) 78 et 78.1 sont ajoutés pour éclaircir la compréhension des membres.

Finalement, la direction par intérim explique le point 7 sur la procédure à exploiter en cas de question du public. Le point 8 et 8.1 est également lu et précisé.

Le conseil d'établissement adopte ces ajouts à l'unanimité. Le tout fait sens pour l'ensemble des membres.

L'adoption est proposée par M. Serge Lévesque et secondée par Mme Marie-Noëlle Bouchard.

6. Questions du public

Aucune question du public.

7. Règles de conduite et mesures de sécurité (ajout)

La direction présente, partage et explique la page ajoutée aux règles de vie de l'Acte Valléemont sur la trajectoire à respecter en cas d'une insatisfaction. L'ensemble des membres du CÉ sont satisfaits en entières de cet ajout clair et concis.

Puisque ce document avait été approuvé au dernier conseil d'établissement, les changements apportés sont acceptés par tous.

8. Projet éducatif 23-28 - présentation.

Madame Geneviève Dufour présente les aspects législatifs afin d'expliquer l'importance des rôles et responsabilités du CÉ dans l'adoption d'un projet éducatif. Elle présente ce que la LIP (Loi sur L'instruction publique en dit) et ce que le guide du MEQ en dit. Plusieurs membres sont satisfaits de se faire rappeler leur pouvoir.

Un rappel de la structure dont découle un projet éducatif est effectué. Les référents sur lesquels nous devons nous baser pour le construire (Plan stratégique du MEQ, PEVR et ensuite PÉ).

Mme Dufour présente le projet éducatif :

- Les valeurs et nos intentions pour les faire vivre à qui et comment ;
- Le groupe ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif ainsi que les consultations menées sont présentées pour démontrer l'apport indéniable accordé à la collaboration et à la transparence dans sa confection pour répondre au mieux aux besoins des élèves, des parents, des intervenants scolaires et de la communauté.
- Présentation du contexte et description du personnel ;
- Présentation de l'environnement externe, le contexte socioéconomique du territoire, la scolarisation et l'immigration ;
- Présentation de l'environnement interne : les élèves et leur réussite, les caractéristiques des élèves, les caractéristiques liées à la réussite éducative ainsi que le portrait statistique des effectifs scolaires ;
- Les orientations sont présentées et expliquées ;
- Les objectifs sont présentés et expliqués ;
- Les indicateurs sont présentés et expliqués ;

Madame Dufour explique qu'il reste à définir les cibles en comité de pratique « Comité RÉUSSIR » et que le tout sera présenté dans un prochain CÉ.

Ensuite, la direction explique les moyens ne doivent pas être approuvés et qu'ils seront définis par les membres des équipes-écoles. Il sera toutefois possible de les présenter bien que le CÉ n'ait pas de pouvoir sur ceux-ci.

Le conseil d'établissement approuve le projet éducatif à l'unanimité considérant qu'il reste les cibles à définir. Les membres sont très intéressés et posent beaucoup de questions pour comprendre. Il trouve le tout très pertinent et intéressant.

9. Sorties scolaires - demandes

Service de garde Saint-Urbain, pédagogique février ; activité intergénérationnelle
Aucuns frais

L'approbation est proposée, M. Marc-Olivier Bouchard, et secondée, Mme Valérie Lavoie.

Mme Johane Boivin 6^e Saint-Urbain, campagne de financement : emballage chez Maxi pour financer la sortie de fin d'année.

L'approbation est proposée par M. Serge Lévesque et secondée par M. Jean-Baptiste Lévêque.

10. Budget du conseil d'établissement – définir une modalité d'utilisation

À la suite de diverses discussions et échanges entre membres du CÉ, il est convenu d'utiliser les sommes pour fournir des collations pour les 3 écoles au prorata dans la quantité d'élèves ou encore selon des besoins spécifiques soulevés.

L'approbation est proposée par M. Marc-Olivier Bouchard et secondée par Mme Sonia Fortin.

11. Consultation des élèves : objet de consultation pour 23-24

Remis à la prochaine rencontre

12. Ajout d'une séance extraordinaire en décembre - adoption du projet éducatif

Point retiré

13. Points des écoles

Aucun point pour cette séance.

14. Points du service de garde

Aucun point pour cette séance.

15. Les bons coups à souligner

15.1 Message de Mme Martine Vallée pour la journée de la gentillesse

Mme Dufour fait la lecture du message pour démontrer les valeurs qui sont véhiculées au sein de notre CSS de Charlevoix.

15.2 Porte ouverte à Dominique-Savio

Environ 100 personnes sont venues visiter, ça été très apprécié.

16. Retours

16.1 OPP des écoles

Très belle activité à l'halloween, horaire régulier pour la fête de Noël.

1200 \$ ramassé pour la vente de livres usagés Saint-Urbain.

16.2 Comité de parents

Documents sur teams, informations sur les formations, Jessica Ouellet à La Malbaie qui s'occupe pour les formations.

17. Autres sujets

Appuis du centre sportif de Baie St Paul. Mme la présidente, Marie-Ève, prend parole pour expliquer l'importance de faire une lettre d'appui puisque ces changements et ajouts dans les infrastructures de la ville auront un impact positif pour nos jeunes de l'Acte d'établissement

Valléemont.

Les membres sont en totale adéquation et Mme Marie-Ève s'engage à produire la lettre.

Le tout est proposé par Julie Filion et secondé par M. Simon Fortin

18. Service de garde pédagogique de janvier ajout de frais

CE-23-24/26

Il est soulevé qu'il y aura un léger ajout de frais pour vivre une activité spéciale lors de la pédagogique de janvier.

Proposé par Mme Sonia Fortin et secondé par Mme Valérie Lavoie

19. Levée de la séance

La séance est levée à 21h15

CE-23-24/27

La proposition de lever la rencontre est effectuée par Mme Julie Filion et secondée par Mme Sonia Fortin.

Marie-Ève Gagnon
Présidente

Geneviève Dufour
Direction par intérim